



GRAND'PLACE 59
6240 FARCIENNES
00 32 (0) 71 38 35 33
WWW.CENTRECULTURELFARCIENNES.BE

CENTRE CULTUREL FARCIENNES ASBL N°D'ENTREPRISE : 0456 666 606
IBAN : BE85 0012 9089 6006 RPM CHARLEROI

Offre d'emploi : Animateur•trice socioculturel.le Centre culturel de Farciennes (CDI mi-temps – Contrat APE)

Le Centre culturel de Farciennes (CCF) est une asbl reconnue par le ministère de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le Centre défend et promeut la démocratie culturelle et la démocratisation de la culture. Un regard particulier est apporté aux notions de genre, d'interculturalité et d'écologie.

Afin de renforcer son pôle animation, le CCF souhaite engager un•e animateur•trice socioculturel.le.

Fonction

Animatrice•teur auprès de publics variés, jeunes ou adultes, vous êtes capable d'identifier les sujets de préoccupation rencontrés par nos publics afin de mener des projets d'action collective visant l'émancipation des personnes dans une optique de citoyenneté active et de convivialité entre les personnes.

Pour ce faire,

- Vous prêtez attention aux contextes socio-économique et culturel du territoire couvert par le Centre culturel.
- Vous soutenez les groupes dans la définition, la réalisation et le suivi de leurs projets collectifs, selon les processus d'éducation permanente.
- Vous dynamisez le réseau de nos publics par différentes actions en lien avec leur environnement.
- Vous participez à l'évaluation des projets, de la conception à la réalisation de l'action.
- Vous êtes ouvert.e aux partenariats et pouvez rechercher des sources de financement pour soutenir les projets de notre public.

Description du profil

- Vous vous souciez des questions socio-économiques, politiques et culturelles du territoire farciennois et pouvez mener une analyse des besoins et des actions à mettre en œuvre ;
- Vous pensez que l'action collective est nécessaire pour une société plus juste et fraternelle et vous adhérez aux valeurs de l'action socioculturelle en FWB ;
- Vous pouvez prendre des initiatives, travailler en autonomie comme en équipe ;
- Vous aimez gérer des groupes d'adultes ou de jeunes, êtes intéressé.e par la gestion des projets qui s'y rapportent ;
- Vous faites preuve de créativité, en ce qui concerne la mobilisation de nos publics comme lors de l'accompagnement à la conception de leurs projets ;

- Vous communiquez facilement, tant à l'écrit qu'à l'oral ;
- Vous serez amené.e à concevoir, organiser et animer des projets (certains sont en cours de développement) et des animations répondant aux objectifs de notre contrat-programme, à développer des activités visant à susciter une démarche de citoyen.ne actif.ve, responsable, critique et solidaire.
- Vous devrez assurer la mise en place de la structure et des moyens artistiques, logistiques et financiers nécessaires à la réalisation des projets qui vous seront confiés.
- Vous avez une bonne connaissance des outils informatiques et des outils de communication et de promotion en ligne (réseaux sociaux et newsletter, site) ;
- Vous êtes sensible aux enjeux liés à la précarité et à l'interculturalité ;
- Vous portez une attention particulière aux animations favorisant la lecture et la place du livre comme outil d'émancipation (actions en partenariat avec la bibliothèque communale) ;
- Vous êtes disponibles pour travailler en soirée et le week-end et vous vous déplacez facilement sur le territoire (**permis B + voiture**).

Conditions du poste

- Avoir occupé des fonctions d'animation socioculturelle et/ou de formation d'adultes pendant 3 ans ou plus.
- **Être dans les conditions d'emploi APE**
- **Contrat mi-temps à durée indéterminée**, 19h/sem – barème 4.1 de la CP 329.02
- Lieu de travail : Centre culturel – 1 rue Ferrer – 6240 Farciennes. Déplacements occasionnels en Wallonie et à Bruxelles.

Procédure de recrutement

- Postuler : par email à l'adresse direction@centreculturelfarciennes.be (C.V. + lettre de motivation) jusqu'au 9 février inclus.
- Procédure de recrutement en deux temps : test écrit et entretien oral avec les candidat.es sélectionné.es.
- Engagement au plus tard le 26 février.